

La commune porte en partenariat avec le SDEG du Gers, (Syndicat d'Énergie du Gers) le projet de Création de 3 ombrières en panneaux photovoltaïques, Route du Houga sur le parking et le Terrain du Tennis Communal (approuvé par décision du 17 juin 2021).

Le projet vise à créer trois ombrières avec des toitures formées de panneaux photovoltaïques.

Le projet occupera la parcelle référencée 000A767 dont la contenance cadastrale est de 8 784 m²,

Le site dans lequel sera aménagée les futures ombrières se situe au niveau du parking, le terrain est plat, il est délimité ainsi :

Au Nord : par une habitation,

A l'Est : par une terre agricole,

Au Sud : par la Route de Tarbes,

A l'Ouest : par la Rue du Houga

Le projet consiste à la réalisation de trois ombrières en panneaux photovoltaïques. Au regard du parking, l'emprise au sol de l'installation sera partielle, dans la mesure où cette dernière couvrira un terrain de jeu de 50 places de parking, sans modification ni tracés et ni de la topographie du parking.

Les futures installations auront très peu d'impact sur la surface foncière du site. Les eaux pluviales des ombrières seront collectées en bas en rampant et acheminées vers les pieds de poteaux par un système d'évacuation d'eau. Se cela s'avère possible, le raccordement se fera au réseau public. A défaut, cela nécessitera une infiltration à la parcelle par des puisards. Le projet ne créera pas de surfaces imperméabilisées.

La composition architecturale et les matériaux visent à assurer la parfaite intégration des ombrières dans leur environnement proche et lointain. Ces ombrières de parking offriront du confort aux usagers, au-delà des bénéfices dus à la génération de l'énergie électrique. Elles serviront également comme élément de protection en cas d'ensoleillement ou par un temps de pluie.

Les matériaux proposés sont :

- structure primaire et secondaire : structure métallique légère avec très peu d'impact au sol ;

Teinte structure : en métal acier galvanisé,

- Eclairage LED intégré sous les ombrières,

- Gouttière en bas de pente des ombrières : matériel aluminium

- Capteurs solaires : panneaux photovoltaïques.

- La puissance totale des panneaux photovoltaïques : 300kWc. L'énergie produite est destinée entièrement à la revente en injection réseau.

Le bénéfice pour la collectivité : 20000 € versé en une fois.

Les travaux ont débuté au mois de juillet 2023 et devraient être terminés au mois d'octobre 2023.